

Nom commercial: OHlan Hydroxylated Lanolin

Numéro de la matière: 272390

Version: 3 / CH

Date de révision: 15.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 15.12.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

OHlan Hydroxylated Lanolin

N° d'article 27239000

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 68424-66-8

EINECS-Nr. 270-315-8

INCI HYDROXYLATED LANOLIN

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Autres données

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Eventuellement apport d'oxygène. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin. Oter

Nom commercial: OHLan Hydroxylated Lanolin

Numéro de la matière: 272390

Version: 3 / CH

Date de révision: 15.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 15.12.20

immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Appeler aussitôt un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produit d'extinction à sec, Mousse, Eau pulvérisée, Brouillard d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: fumée; Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Eviter le dégagement de poussières. Ramasser les résidus avec des produits absorbant les liquides.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation de poussières. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Pa de réquisitions spéciales.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Nom commercial: OHLan Hydroxylated Lanolin

Numéro de la matière: 272390

Version: 3 / CH

Date de révision: 15.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 15.12.20

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer les mains et le visage après le travail.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Protection respiratoire en présence de vapeurs.

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques *****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	solide
Etat	cireux
Couleur	jaune à brun
Odeur	caractéristique
Point de fusion	
Remarque	non déterminé
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Valeur	> 316 °C
Point d'éclair	
Valeur	327 °C
inflammabilité (solide, gaz)	
Ne s'enflamme pas	
Hydrosolubilité	
Remarque	insoluble

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Fumée, Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale

Nom commercial: OHLan Hydroxylated Lanolin

Numéro de la matière: 272390

Version: 3 / CH

Date de révision: 15.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 15.12.20

Espèces	rat		
DL50	>	5000	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Espèces	lapin		
DL50	>	2000	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Aucun données connues.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Aucun effet d'irritation connue

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

Mutagénicité

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Aucun données connues.

Cancérogénicité

Remarque Aucun données connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les daphnies

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque Aucun données connues.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: OHLan Hydroxylated Lanolin

Numéro de la matière: 272390

Version: 3 / CH

Date de révision: 15.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 15.12.20

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.